



Le fort Central était le pivot défensif du col de Tende. PHOTOS PATRICK MÉGEVAND

PATRIMOINE C'est une randonnée qu'on pourrait qualifier de « pas comme les autres ». Un pan de l'histoire franco-italienne, avec ses nombreux forts, véritables gardiens du souvenir, qui offrent des panoramas exceptionnels. Des sites robustes âgés de presque 150 ans...

Les forts du col de Tende séduisent toujours

PAR PATRICK MÉGEVAND / MENTON@NICEMATIN.FR

LES FORTS DU col de Tende, au nombre de six (Giaure, Pernante, Central, Pépin, La Marguerie et Tabourde), entièrement construits par le génie militaire italien au début des années 1880, ont abrité des troupes jusqu'à la fin de la dernière guerre mondiale. Aujourd'hui, ils attirent de nombreux randonneurs curieux de découvrir un pan de l'histoire franco-italienne. Et même si ces forts sont dans un état de dégradation assez avancé, ils semblent pourtant résister au temps qui passe...

Et s'il existe une randonnée qui permet de concilier marche et histoire, c'est bien celle qui va permettre en une seule journée de découvrir trois de ces forts dont l'architecture fascine toujours : le fort Central (1910 m, autrefois appelé Forte Colle Alto), visible du côté français au-dessus de la route qui monte au tunnel du col de Tende, le fort Tabourde (1982 m) et le fort Pépin (2270 m). De forme plutôt rectangulaire, ces forts ont la particularité d'avoir été construits avec des matériaux extraits sur place, notamment des calcaires blancs ou du granit. Tous sont entourés d'un profond fossé et l'accès se faisait par un pont-levis.

Une rando pour tous

Cette randonnée, dont le dénivelé est d'environ 500 m, est plus longue que difficile, notamment la partie qui relie le fort Tabourde au fort Pépin, beaucoup plus à l'écart et par conséquent beau-

coup mieux préservé. Par ailleurs cette seconde partie de la randonnée se fait en aller-retour. L'environnement montagneux y est exceptionnel et offre un panorama à 360° à couper le souffle.

Des sites stratégiques

Cette randonnée permet de découvrir les sites stratégiques où ont été construits ces forts (i fortini comme on les appelle encore aujourd'hui en Italie) et de comprendre la stratégie militaire de l'époque. En effet, après l'ouverture du tunnel routier du col de Tende en 1883, il a fallu mettre en place un dispositif de contrôle militaire de ce passage facilité vers le Piémont : une première ligne de défense qui suit la ligne de crête sur 7 km d'ouest en est avec les forts Giaure, Pernante, Central et Pépin et une seconde en contrebas du côté de la Roya sur 3 km en position avancée avec les forts La Marguerie et Tabourde.

Rappelons que la route, achevée en 1782, a d'abord été un chemin muletier ouvert en 1652 et que le tunnel ferroviaire a été inauguré en 1928.

Le départ de cette randonnée se fait côté italien. À la sortie du tunnel de Tende, il faut redescendre légèrement et tourner à gauche en direction de Limone 1400, puis suivre la route des forts jusqu'au refuge des marmottes et prendre la partie droite de la route qui se sépare, laissant à gauche la route du sel (la via del sale) et monter jusqu'à un

petit parking, point de départ de la randonnée. De là on aperçoit déjà le vaste casernement établi tout près du fort Central qui pouvait héberger jusqu'à 300 soldats. Le fort Central, quant à lui, se trouve un peu plus haut, tout proche du col de Tende géographique.

Cette randonnée est un véritable plongeon dans l'histoire de ces lieux hautement convoités qui fascinent toujours autant, peut-être parce qu'ils gardent encore aujourd'hui une part de mystère.

Deux dates historiques

JUSQU'EN 1860, LE comté de Nice et la Savoie appartenaient au Royaume de Piémont-Sardaigne dirigé par Victor-Emmanuel II. Mais pour réaliser son unité, l'Italie avait besoin de l'appui militaire de la France pour repousser l'Autriche hors de ses frontières. Napoléon III accepta, l'Italie put atteindre son but mais Paris attendait une compensation territoriale et souhaitait obtenir la Savoie et le Comté de Nice, deux espaces stratégiques entre les Alpes et la Méditerranée. Le traité de Turin signé le 24 mars 1860 valida ce « marché » politique largement plébiscité par les populations concernées : le traité est promulgué le 11 juin 1860, plaçant ainsi la frontière franco-italienne au sud des com-

munes de Tende et de La Brigue exclues du traité.

En ce qui concerne les territoires de Tende et de La Brigue, il faudra attendre le traité de paix de Paris signé le 10 février 1947, qui entrera en vigueur le 16 septembre 1947 et qui fixera les accords entre vainqueurs et vaincus de la Seconde Guerre mondiale stipulant notamment la cession à la France des zones habitées de Tende et de La Brigue exclues lors du traité de 1860. Situation entérinée par le plébiscite organisé le 12 octobre auprès des populations concernées. Et c'est ainsi que les « Forti del colle di Tenda » sont devenus les « Forts du col de Tende ».

